

Accident de chasse mortel à Kango

Il tire sur ses deux compagnons qu'il confond à du gibier

SCOM
Kango/Gabon

UN drame est survenu, vendredi dernier, dans la forêt de Mafou, à environ 9 km du centre-ville de Kango, dans le département du Komo-Kango. Jean de Dieu Kombila, Gabonais, 47 ans, a, au cours d'une partie de chasse, accidentellement ouvert le feu sur ses deux compagnons de chasse : Micke Vianey Mombo Boukinda, 30 ans, qui est mort sur-le-champ, et Dyll Maviane, grièvement blessé. Ce dernier a d'ailleurs été acheminé d'urgence vers une structure médicale de Libreville. Son pronostic vital ne serait plus engagé. D'après les renseignements recueillis auprès de la Direction des enquêtes de la brigade de gendarmerie de Kango-Centre, les faits se seraient déroulés au petit matin du vendredi dernier. Ce jour-là, il est 5 heures quand Jean de Dieu Kombila, Micke Vianey Mombo Boukinda, Dyll Maviane et d'autres personnes se retrouvent sur les bords de la rivière Mafou - un affluent du



Photo : D.R

Les secours procédant à l'enlèvement de la dépouille de Micke Vianey Mombo Boukinda.

fleuve Como - pour une partie de chasse. Mais, le chemin emprunté par Jean de Dieu Kombila et celui du duo Micke Vianey Mombo Boukinda/Dyll Maviane se resserrent progressivement. Au point que les trois chasseurs se retrouvent dans le même

périmètre de chasse, quelques heures après l'entame de leurs activités sur le site, semble-t-il, giboyeux.

CONFUSION• Jean de Dieu Kombila, qui ne sait malheureusement pas qu'il est désormais face à ses compagnons de chasse, fait feu



Photo : D.R

La brigade centre de Kango, où Jean de Dieu Kombila est actuellement gardé à vue.

subitement avec son fusil de type calibre 12. Deux détonations se feront ainsi entendre en l'espace de quelques secondes. Mais, contre toute attente, au lieu des cris de bêtes, ce sont plutôt ceux d'un être humain qui parviennent à ses oreilles. En se rapprochant de plus près, le chasseur se rend aussitôt à l'évidence. Il vient de tirer sur ses deux compagnons de chasse.

La déflagration attire immédiatement les autres chasseurs sur les lieux. Lesquels constatent que Micke Vianey Mombo Bou-

kinda a été tué sur le champ, après avoir été touché à la tête. Tandis que Dyll Maviane, est grièvement atteint à la hauteur de la jambe gauche.

Le blessé est conduit de toute urgence au centre médical de Kango, où il recevra les premiers soins, avant d'être évacué vers le Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL).

Alertés entre-temps, les gendarmes de la brigade de Kango-Centre procéderont à l'arrestation du meurtrier présumé. C'est aux côtés des membres de

la famille du défunt, que les Officiers de police judiciaire (OPJ) se rendent sur la scène du drame, dans le cadre de la reconstitution des faits. « *Le mis en cause, dans sa défense, dit avoir confondu les yeux du chasseur décédé avec ceux d'un gibier* », renseigne une source militaire proche de l'enquête.

Après la clôture de la procédure, cette semaine, Jean de Dieu Kombila pourrait être présenté devant le procureur de la République près le tribunal de première instance de Libreville.

Vol aggravé à Makokou

Le cambrioleur neutralisé par sa victime

SCOM
Libreville/Gabon

C'EST sans doute en prison que Rony Dan Yambatambou, alias Mani, prendra connaissance des résultats du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) session 2017. Pour cause, ce compatriote âgé de 18 ans, élève en classe de troisième au CES public de Makokou, a été arrêté puis remis, le 18 juillet dernier, à la police pour vol avec effraction dans un domicile à Mbolou un quartier populaire de

Makokou, chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo. Le présumé délinquant a été placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de la localité. Les faits. Après une virée avec des amis au snack-bar "Le Minkebe", Rony Dan Yambatambou rentre chez lui aux environs de 5 heures du matin. Sauf qu'il ne prend pas directement la direction de son quartier communément appelé Grandes-Endémies. Mais il fait un détour à Mbolou. Parvenu à la hauteur de la gare routière, il s'introduit dans la chambre d'une maison où dormait le maî-



Photo : D.R

Rony Dan Yambatambou, avant sa présentation devant le parquet.

tre des lieux sa compagne. **COURSE-POURSUITE**• Une fois à l'intérieur, Yambatambou, qui ne craint

visiblement rien, passe l'alcôve au peigne fin. Malheureusement pour le visiteur indésirable, un

bruit tire aussitôt le père de famille de son sommeil. Après avoir crié au voleur de toutes ses forces, - toute chose qui alerte immédiatement les voisins - , P. M. B. engage une course-poursuite avec le cambrioleur présumé. Cet exercice tourne vite à l'avantage du quinquagénaire car, le jeune homme est rattrapé et neutralisé dans les environs de la Sécurité pénitentiaire. Aussitôt, il est mis à la disposition des agents de l'antenne provinciale de la Police d'investigations judiciaires (PIJ). Dans sa plainte, la victime

mentionne la disparition de 200 000 francs. Une somme d'argent que le présumé voleur aurait soutirée dans la chambre. Le mis en cause balaye d'un revers de la main cette accusation lors de son audition par les limiers.

Qu'à cela ne tienne ! L'introduction par effraction dans la maison d'autrui n'a pas été à l'avantage de Rony Dan Yambatambou. Aussi, le procureur de la République l'a-t-il mis à l'ombre, en attendant son jugement.

Accident de la circulation dans la région de Lambaréné

Des membres du secrétariat du Bac frôlent le pire

SCOM
Libreville/Gabon

Il s'en est fallu de peu, pour que l'on enregistre une tragédie, dimanche 6 août dernier, entre Gravier et Weliga 2, deux bourgades situées à environ 19 km de Lambaréné, le chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué. Un véhicule de marque Toyota Hilux, à bord duquel avaient pris place cinq personnes identifiées comme des mem-

bres du secrétariat du Baccalauréat de Mouila, a effectué une embardée.

Selon une source proche de la Direction des enquêtes de la brigade de gendarmerie de Lambaréné, l'accident s'est produit aux environs de 10 heures. Le Toyota, propriété de la société "Mouyamba Transport", en provenance du chef-lieu de la province de la Ngounié, roulait dans le sens Lambaréné/Libreville. Parvenu à la limite des villages Gravier/We-



Photo : E-M/M

liga 2, le chauffeur a perdu subitement le contrôle de l'engin. Après avoir effectué une sortie de route, le véhicule a fini sa course

C'est non loin de cette zone, que la sortie de la route s'est produite.

dans la végétation les quatre fers en l'air.

Les secours, mobilisés pour la circonstance, ont acheminé les accidentés vers l'hôpital Albert Schweitzer. Fort heureusement, tous les occupants du véhicule sont sortis indemnes de l'habitacle et ont pu poursuivre leur route sur Libreville, quelques heures plus tard. A l'exception d'une dame qui sera admise en observation. Elle en est d'ailleurs sortie le lendemain.